

Casablanca, le 26 avril 2025

Société anonyme au capital de 502 945 280 dirhams,
Siège social : Casablanca – 64, avenue Lalla Yacout,
R.C. n°137 à Casablanca

Les actionnaires de la société Auto Hall, société anonyme au capital de 502 945 280 dirhams, sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra à Casablanca, km12 autoroute Casablanca-Rabat,

le Mardi 27 mai 2025, à 11 heures,

à l'effet de délibérer et de statuer sur les points à l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Rapport des commissaires aux comptes concernant le même exercice,
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 56 et suivants de la loi n°17/95 telle que modifiée et complétée,
- Approbation s'il y a lieu de ces rapports, bilan, comptes et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Mandat d'administrateur,
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, en nominatif pur ou en nominatif administré, cinq jours avant la réunion. Ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

Les actionnaires propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire habilité.

Conformément aux dispositions de loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de ladite loi, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de cette assemblée.

La société tient à la disposition des actionnaires l'ensemble des informations relatives à la réunion : modalités de participation et de vote, états de synthèses de l'exercice 2024, rapports de gestion et des commissaires aux comptes sur son site web : www.autohall.ma.

PROJET DE RÉSOLUTIONS EXERCICE 2024

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir constaté :

- ▶ qu'elle a été régulièrement convoquée,
- ▶ qu'elle réunit le quorum du quart au moins du capital social pour la tenue des assemblées générales ordinaires prévu par la loi et par l'article 29 des statuts,
- ▶ que les modalités de participation et de vote, le rapport de gestion, le texte et l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés par le Conseil d'administration, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice 2024 ainsi que leur rapport spécial sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 56 et suivants de la loi n°17/95 telle que complétée et modifiée, l'inventaire, les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2024, ont été tenus à la disposition des actionnaires à partir de la date de convocation de l'assemblée, décide de délibérer valablement sur les questions inscrites à l'ordre du jour et donne en conséquence décharge de sa convocation régulière au Conseil d'Administration.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2024 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter le bénéfice net de l'exercice comme suit :

Bénéfice net de l'exercice	Dhs 185 155 756,70
qui, ajouté au report à nouveau antérieur de	Dhs 70 238 461,59
forme un total de	Dhs 255 394 218,29
à affecter comme suit :	
aux actionnaires à titre de dividende	Dhs 100 589 056,00
au poste report à nouveau	Dhs 154 805 162,29
soit un total de	Dhs 255 394 218,29

A la suite de cette affectation :

- ▶ il sera attribué un dividende de 2 dirhams à chacune des 50 294 528 actions formant le capital social. Conformément à l'article 32 des statuts, l'Assemblée décide la date de mise en paiement de ce dividende à compter du 16 juin 2025.

- ▶ Le montant du poste report à nouveau, d'un solde antérieur créditeur de 70 238 461,59 dirhams, sera augmenté et formera un nouveau solde créditeur de 154 805 162,29 dirhams.
- ▶ Le montant des réserves facultatives reste au niveau de 596 402 127,57 dirhams.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouvel administrateur Monsieur Hassan BOULAKNADAL pour une durée de six années qui prendra fin avec l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2030.

SIXIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de la cinquième résolution, le Conseil se compose comme suit et les mandats des Administrateurs prendront fin avec les Assemblées appelées à statuer sur les comptes des exercices indiqués ci-après :

Monsieur Karim GHELLAB	Président	2026
Monsieur Abdellatif GUERRAOUI	Administrateur, Président Honoraire	2028
Lalla Zoubida EL YACOUBI	Administratrice	2025
Lalla Noufissa EL YACOUBI	Administratrice	2025
Moulay Omar CHERKAOUI	Administrateur	2025
Moulay Souleimane CHERKAOUI	Administrateur	2025
Madame Dounia BEN ABBES TAARJI	Administratrice	2029
Monsieur Hassan BOULAKNADAL	Administrateur	2030
Monsieur Khalid CHEDDADI	Administrateur	2028
Madame Nadia FASSI FEHRI	Administratrice indépendante	2027
Monsieur Mohammed Saad HASSAR	Administrateur	2025
Madame Samia KABBAJ	Administratrice indépendante	2029
Monsieur Bouchaïb NAJIOULLAH	Administrateur indépendant	2029
Monsieur M'hamed SAGOU	Administrateur indépendant	2028
La société AMANA représentée par Moulay Souleimane CHERKAOUI	Administrateur	2029

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2024.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer les formalités prévues par la loi.

Le Conseil d'Administration

À propos de Auto Hall

Auto Hall est un groupe automobile marocain jouant un rôle essentiel dans la distribution de matériels roulants de diverses marques au Maroc depuis 1907. Fort de son expérience et de son expertise, le Groupe propose un portefeuille de plus de 15 marques de renom dans les domaines du matériel roulant, des mines, des travaux publics, de l'agriculture et des lubrifiants. Pour garantir un service de qualité et une proximité avec ses clients, le Groupe Auto Hall dispose d'un réseau étendu de plus de 50 succursales à travers le Royaume, qui lui assure une présence élargie pour répondre efficacement aux besoins des clients et pour offrir un service après-vente de qualité.

Auto Hall s.a

Km 12, Autoroute Casa-Rabat,
Sortie Al Qods- Casablanca Maroc
Téléphone: 0522 76 14 00/01/02
Fax: 0522 76 14 14/15
E-mail: autohall@autohall.ma

BILAN ACTIF		du 01/01/2024 au 31/12/2024			
ACTIF (En dirhams)		EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
		Brut	AMORT & PROV	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	57 181 338,50	50 679 725,46	6 501 613,04	13 216 456,16	
*Frais préliminaires					
*Charges à répartir sur plusieurs exercices	57 181 338,50	50 679 725,46	6 501 613,04	13 216 456,16	
*Primes de remboursement des obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	2 800 000,00	1 120 000,00	1 680 000,00	2 240 000,00	
*Immobilisations en recherche et développement	2 800 000,00	1 120 000,00	1 680 000,00	2 240 000,00	
*Brevets, marques, droits et valeurs similaires					
*Fonds commercial					
*Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	609 815 412,86	286 938 987,92	322 876 424,94	412 647 758,13	
*Terrains	82 294 185,95	82 294 185,95	110 989 862,49		
*Constructions	243 617 163,30	144 327 547,19	99 289 616,11	128 164 914,50	
*Installations techniques, matériel et outillage	59 733 754,11	45 589 754,35	14 143 999,76	12 707 259,07	
*Matériel de transport	115 826 709,56	30 236 992,14	85 589 717,42	121 860 788,83	
*Mobilier, matériel de bureau	88 569 188,54	66 784 694,24	21 784 494,30	21 359 163,31	
*Autres immobilisations corporelles					
*Immobilisations corporelles en cours	19 774 411,40		19 774 411,40	17 565 769,93	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	1 243 127 105,00		1 243 127 105,00	1 011 929 105,00	
*Prêts immobilisés					
*Autres créances financières	1 789 215,00		1 789 215,00	261 215,00	
*Titres de participation	1 241 337 890,00		1 241 337 890,00	1 011 667 890,00	
*Autres titres immobilisés					
ÉCARTS DE CONVERSION, ACTIF (E)					
*Diminution des créances immobilisées					
*Augmentation des dettes de financement					
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 912 923 856,36	338 738 713,38	1 574 185 142,98	1 440 033 319,29	
STOCKS (F)	175 432 865,27	17 942 369,46	157 490 495,81	214 138 631,16	
*Marchandises	170 551 165,49	16 450 017,16	154 101 148,33	210 314 545,57	
*Matières et fournitures consommables					
*Produits en cours	4 881 699,78	1 492 352,30	3 389 347,48	3 824 085,59	
*Produits intermédiaires et produits résiduels					
*Produits finis					
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 975 043 925,85	49 610 868,73	1 925 433 057,12	2 303 962 400,32	
*Fournis, débiteurs, avances et acomptes	118 407 585,27		118 407 585,27	87 968 325,65	
*Clients et comptes rattachés	737 427 481,06	49 610 868,73	687 816 612,33	786 433 448,90	
*Personnel	1 955 035,21		1 955 035,21	3 273 373,27	
*État	31 240 915,98		31 240 915,98	103 817 071,99	
*Comptes associés et sociétés du groupe	1 079 423 887,62		1 079 423 887,62	1 321 641 020,18	
*Autres débiteurs					
*Comptes de régularisation Actif	6 589 020,71		6 589 020,71	829 160,33	
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)					
ÉCARTS DE CONVERSION, ACTIF (I) (éléments circulants)				5 458,20	
TOTAL II (F+G+H+I)	2 150 476 791,12	67 553 238,19	2 082 923 552,93	2 518 106 489,68	
TRESORERIE, ACTIF					
*Chèques et valeurs à encaisser	361 284,77		361 284,77	598 731,19	
*Banques TG et CP	311 618 001,47		311 618 001,47	74 419 847,37	
*Caisse, régie d'avance et accreditifs	2 232 188,78		2 232 188,78	1 577 883,41	
TOTAL III	314 211 475,02		314 211 475,02	76 596 461,97	
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	4 377 612 122,50	406 291 951,57	3 971 320 170,93	4 034 736 270,94	

BILAN PASSIF		du 01/01/2024 au 31/12/2024	
PASSIF (En dirhams)		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
		Capitaux propres	
Capital social	502 945 280,00	502 945 280,00	
Moins, actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé			
Prime d'émission, de fusion, d'apport	251 021 566,80	251 021 566,80	
Écarts de réévaluation			
Réserve légale	50 294 528,00	50 294 528,00	
Autres réserves	596 402 127,57	596 402 127,57	
Report à nouveau (2)	70 238 461,59	1 176 999,60	
Résultat net en instance d'affectation (2)			
Résultat net de l'exercice	185 155 756,70	169 650 517,99	
Résultat avant impôts			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1 656 057 720,66	1 571 491 019,96	
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT (C)			
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement			
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
ÉCARTS DE CONVERSION, PASSIF (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 656 057 720,66	1 571 491 019,96	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)			
Fournisseurs et comptes rattachés	551 437 811,61	541 218 202,52	
Client créditeurs, avances et acomptes	19 492 928,55	12 839 182,34	
Personnel	1 964 586,30	1 714 594,44	
Organismes sociaux	8 733 240,74	10 228 573,51	
État	9 694 605,70	5 623 327,11	
Comptes associés et sociétés du groupe	506 908 255,83	498 994 831,89	
Autres créances	3 152 557,80	3 426 621,91	
Comptes de régularisation passif	12 301 825,31	68 219 903,66	
TOTAL II (F+G+H)	1 113 685 811,84	1 142 265 237,38	
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	1 573 555,40	980 013,60	
ÉCARTS DE CONVERSION, PASSIF (éléments circulants) (H)	3 083,03		
TOTAL II (F+G+H)	1 115 262 450,27	1 143 245 250,98	
TRESORERIE, PASSIF			
Crédits d'escompte			
Crédits de trésorerie	1 200 000 000,00	1 320 000 000,00	
Banques (soldes créditeurs)			
TOTAL III	1 200 000 000,00	1 320 000 000,00	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	3 971 320 170,93	4 034 736 270,94	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)				
DÉSIGNATION	OPÉRATIONS			Totaux de l'exercice précédent 4
	Propre à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)	Totaux de l'exercice 3 = 1+2	
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
*Ventes de marchandises (en l'état)	3 469 238 678,44		3 469 238 678,44	3 374 495 801,21
*Ventes de biens et services produits	183 393 996,17		183 393 996,17	179 198 634,16
*Chiffre d'affaires	3 652 632 674,61		3 652 632 674,61	3 553 694 435,37
*Variation de stocks de produits (+ ou -) (I)				
*Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
*Subventions d'exploitation				
*Autres produits d'exploitation	2 287 200,00		2 287 200,00	2 289 600,00
*Reprises d'exploitation, transfert de charges	418 368,24		418 368,24	1 869 417,59
TOTAL I	3 655 338 242,85		3 655 338 242,85	3 557 853 452,96
II Charges d'exploitation				
*Achats revendus (2) de marchandises	3 051 467 257,58	212 093,24	3 051 679 350,82	2 969 142 792,05
*Achats consommés (2) de matières et fournitures	38 708 359,37	45 088,13	38 753 447,50	41 217 129,35
*Autres charges externes	239 147 746,17	425 827,14	239 573 573,31	237 038 712,93
*Impôts et taxes	12 503 141,98	1 041 035,02	13 544 177,00	12 089 218,54
*Charges de personnel	194 210 028,65		194 210 028,65	195 730 673,66
*Autres charges d'exploitation	4 693 001,36		4 693 001,36	5 198 337,14
*Dotations d'exploitation	65 878 219,51		65 878 219,51	75 444 067,06
TOTAL II	3 606 607 754,62	1 724 043,53	3 608 331 798,15	3 535 860 930,73
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	48 730 488,23	-1 724 043,53	47 006 444,70	21 992 522,23
IV Produits financiers				
*Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	21 900 000,00		21 900 000,00	37 400 000,00
*Gains de change	12 544,92		12 544,92	49 174,33
*Intérêts et autres produits financiers	54 923 433,91		54 923 433,91	38 823 553,45
*Reprises financières, transferts de charges	5 458,20		5 458,20	6 682,55
TOTAL IV	76 841 437,03		76 841 437,03	76 279 410,33
V Charges financières				
*Charges d'intérêts	82 338 444,94		82 338 444,94	51 996 275,32
*Pertes de change	11 500,61		11 500,61	13 669,77
*Autres charges financières				
*Dotations financières				5 458,20
TOTAL V	82 349 945,55		82 349 945,55	52 015 403,29
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	-5 508 508,52		-5 508 508,52	24 264 007,04
VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)	43 221 979,71	-1 724 043,53	41 497 936,18	46 256 529,27
VIII PRODUITS NON COURANTS				
*Produits des cessions d'immobilisations	311 782 005,12		311 782 005,12	279 475 296,03
*Autres produits non courants	7 259 905,07		7 259 905,07	6 356 399,15
*Reprises sur subventions d'investissements				
*Reprises non courantes, transferts de charges				
TOTAL VIII	319 041 910,19		319 041 910,19	285 831 695,18
IX CHARGES NON COURANTES				
*Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	134 128 214,45		134 128 214,45	119 941 126,85
*Subventions accordées				
*Autres charges non courantes	8 716 546,22		8 716 546,22	8 129 771,61
*Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
TOTAL IX	142 844 760,67		142 844 760,67	128 070 898,46
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)	176 197 149,52		176 197 149,52	157 760 796,72
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)	219 419 129,23	(1 724 043,53)	217 695 085,70	204 017 325,99
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	32 539 329,00		32 539 329,00	34 366 808,00
XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)	186 879 800,23	(1 724 043,53)	185 155 756,70	169 650 517,99
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	4 051 221 590,07		4 051 221 590,07	3 919 964 558,47
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	3 864 341 789,84	1 724 043,53	3 866 065 833,37	3 750 314 040,48
XVI RÉSULTAT NET (Total des produits - total des charges)	186 879 800,23	-1 724 043,53	185 155 756,70	169 650 517,99

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)				
I TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R)				
(Montants en dhs)		Exercice du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024		
		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT	
1	Ventes de marchandises (en l'état)	3 469 238 678,44	3 374 495 801,21	
2	- Achats revendus de marchandises	3 051 679 350,82	2 969 142 792,05	
I	+ MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	417 559 327,62	405 353 009,16	
	+ PRODUCTION DE L' EXERCICE : (3 + 4 + 5)	183 393 996,17	179 198 634,16	
3	Ventes de biens et services produits	183 393 996,17	179 198 634,16	
4	Variation de stocks de produits			
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)	278 327 020,81	278 255 842,28	
6	Achats consommés de matières et fournitures	38 753 447,50	41 217 129,35	
7	Autres charges externes	239 573 573,31	237 038 712,93	
IV	= VALEUR AJOUTÉE : (1 + II + III)	322 626 302,98	306 295 801,04	
8	+ Subventions d'exploitation			
V	9 - Impôts et taxes	13 544 177,00	12 089 218,54	
10	- Charges de personnel	194 210 028,65	195 730 673,66	
	= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E)	114 872 097,33	98 475 908,84	
11	+ Autres produits d'exploitation	2 287 200,00	2 289 600,00	
12	- Autres charges d'exploitation	4 693 001,36	5 198 337,14	
13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	418 368,24	1 869 417,59	
14	- Dotations d'exploitation	65 878 219,51	75 444 067,06	
VI	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	47 006 444,70	21 992 522,23	
VII				

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I Synthèse des masses du bilan		Exercice du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024			
(Montants en dhs)					
MASSES		Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variation (a-b)	
				Emplois (c)	Ressources (d)
1	Financement permanent	1 656 057 720,66	1 571 491 019,96		84 566 700,70
2	Moins actif immobilisé	1 574 185 142,98	1 440 033 319,29	134 151 823,69	
3	= Fonds de roulement fonctionnel (1-2)	(A) 81 872 577,68	131 457 700,67	49 585 122,99	
4	Actif circulant	2 082 923 552,93	2 518 106 489,68		435 182 936,75
5	Moins passif circulant	1 115 262 450,27	1 143 245 250,98	27 982 800,71	
6	= Besoins de financement global (4-5)	(B) 967 661 102,66	1 374 861 238,70		407 200 136,04
7	= Trésorerie nette (actif-passif) (A - B)	(885 788 524,98)	(1 243 403 538,03)	357 615 013,05	

II Emplois et Ressources		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT (A)			(30 348 943,96)		(92 657 386,00)
Capacité d'autofinancement			70 240 112,04		83 373 462,00
- Distribution de bénéfices			100 589 056,00		176 030 848,00
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)			311 782 005,12		279 475 296,03
Cession d'immobilisations incorporelles					
Cession d'immobilisations corporelles			311 782 005,12		279 475 296,03
Cession d'immobilisations financières					
Récupérations sur créances immobilisées					
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)					
Augmentations de capital, apports					
Subventions d'investissement					
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)					
I. TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			281 433 061,16		186 817 910,03
EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)		326 472 541,49		332 187 151,99	
Acquisition d'immobilisations incorporelles				2 800 000,00	
Acquisition d'immobilisations corporelles		95 274 541,49		119 577 151,99	
Acquisition d'immobilisations financières		231 198 000,00		209 810 000,00	
Augmentation des créances immobilisées					
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)					
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)					
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)		4 545 642,66		668 901,88	
II. TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		331 018 184,15		332 856 053,87	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)			407 200 136,04		529 669 616,60
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE		357 615 013,05			675 707 760,44
TOTAL GÉNÉRAL		688 633 197,20	688 633 197,20	862 525 670,47	862 525 670,47

ÉTAT DES DÉROGATIONS

Exercice Clos au 31 décembre 2024		
INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Exercice Clos au 31 décembre 2024		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

INDICATION DES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ENTREPRISE

Exercice Clos au 31 décembre 2024	
I - ACTIF IMMOBILISÉ	
A. Évaluation à l'entrée	
1. Immobilisations en non-valeurs	Valeur nominale
2. Immobilisations incorporelles	Coût d'acquisition
3. Immobilisations corporelles	Coût d'acquisition
4. Immobilisations financières	Prix d'achat
B. Corrections de valeurs	
1. Méthodes d'amortissements	Linéaire
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Selon le risque
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	
II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A. Évaluation à l'entrée	
1. Stocks	
- Matières premières et marchandises	Coût d'acquisition
- Produits finis et en cours	Néant
2. Créances	
3. Titres et valeurs de placement	Montant nominal
3. Titres et valeurs de placement	
	Prix d'achat
B. Corrections de valeurs	
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Les provisions sur créances ordinaires sont calculées sur la base de l'ancienneté des créances. La règle de provisionnement stipule des taux de provisionnement de 15% à 60% selon l'antériorité des créances allant de 1an à 5ans. Les provisions pour créances douteuses ou précontentieuses sont déterminées au cas par cas en fonction de l'appréciation du risque par le management de la société.
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	
III - FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation	Néant
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	Selon budget trienal
3. Dettes de financement permanent	Néant
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	Selon risque
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	
IV - PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant	Coût réel d'entrée
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	Selon risque
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	
V - TRÉSORERIE	
1. Trésorerie - Actif	
	Coût réel d'entrée
2. Trésorerie - Passif	
	Coût réel d'entrée
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Néant

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

(Montants en dhs) Exercice Clos au 31 décembre 2024

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	59 418 834,05	4 545 642,66			6 783 138,21			57 181 338,50
* Frais préliminaires								
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	59 418 834,05	4 545 642,66			6 783 138,21			57 181 338,50
* Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 800 000,00							2 800 000,00
* Immobilisation en recherche et développement	2 800 000,00							2 800 000,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires								
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	741 590 553,24	95 274 541,49		2 994 526,67	227 049 681,87		2 994 526,67	609 815 412,86
* Terrains	110 989 862,49	17 733 750,00			46 429 426,54			82 294 185,95
* Constructions	321 011 071,65	4 205 275,75		1 404 823,03	83 004 007,13			243 617 163,30
* Installations techniques, matériel et outillage	55 154 775,54	3 325 976,03		1 264 321,97	11 319,43			59 733 754,11
* Matériel de transport	155 595 757,63	57 835 880,70			97 604 928,77			115 826 709,56
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	81 273 316,00	6 970 490,87		325 381,67				88 569 188,54
* Autres immobilisations corporelles Informatiques								
* Immobilisations corporelles en cours	17 565 769,93	5 203 168,14					2 994 526,67	19 774 411,40
Total	803 809 387,29	99 820 184,15		2 994 526,67	233 832 820,08		2 994 526,67	669 796 751,36

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

(Montants en dhs) Exercice Clos au 31 décembre 2024

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1+2+3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	46 202 377,89	11 260 485,78	6 783 138,21	50 679 725,46
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	46 202 377,89	11 260 485,78	6 783 138,21	50 679 725,46
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	560 000,00	560 000,00		1 120 000,00
* Immobilisation en recherche et développement	560 000,00	560 000,00		1 120 000,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	328 942 795,11	50 917 660,23	92 921 467,42	286 938 987,92
* Terrains				
* Constructions	192 846 157,15	12 916 794,79	61 435 404,75	144 327 547,19
* Installations techniques, matériel et outillage	42 447 516,47	3 153 557,31	11 319,43	45 589 754,35
* Matériel de transport	33 734 968,80	27 976 766,58	31 474 743,24	30 236 992,14
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	59 914 152,69	6 870 541,55		66 784 694,24
* Autres immobilisations corporelles Informatique				
* Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	375 705 173,00	62 738 146,01	99 704 605,63	338 738 713,38

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

(Montants en dhs) Exercice Clos au 31 décembre 2024

Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur Comptable Nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
							Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
DIAMOND MOTORS	1050178	Automobile	50 000 000,00	99,99	49 600 000,00	49 600 000,00	31/12/2024	59 932 112,84	4 748 193,10	4 000 000,00
SCAMA	1050164	Automobile	200 000 000,00	99,99	139 995 500,00	139 995 500,00	31/12/2024	217 469 798,58	514 199,21	6 200 000,00
SOMMA	1048137	Matériel agricole & TP	91 666 500,00	99,99	61 994 000,00	61 994 000,00	31/12/2024	99 306 192,83	4 319 717,97	
SM2A	4902757	Automobile	150 000 000,00	99,99	144 959 900,00	144 959 900,00	31/12/2024	162 108 860,68	8 046 476,89	5 200 000,00
LEADER LOCATION	40276844	Location de voitures	45 000 000,00	99,99	44 999 500,00	44 999 500,00	31/12/2024	36 331 328,50	-9 140 110,96	
AUTO HALL.COM	40104933	Communication & publicité	500 000,00	99,99	499 400,00	499 400,00	31/12/2024	-655 797,21	-1 222 427,96	300 000,00
AUTO HALL VEHICULES INDUSTRIELS	40241074	Automobile	100 000 000,00	99,99	70 000 000,00	70 000 000,00	31/12/2024	109 571 009,98	3 761 361,60	3 400 000,00
AUTO HALL CAPITAL DEVELOPPEMENT	14443027	Services financiers	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2024	10 614 933,91	386 718,89	1 000 000,00
AUTO HALL IMMOBILIER	15170665	Immobilier	380 000 000,00	100,00	380 000 000,00	380 000 000,00	31/12/2024	296 190 033,97	-17 452 105,13	
SMVN	15188504	Automobile	100 000 000,00	100,00	100 000 000,00	100 000 000,00	31/12/2024	66 729 845,53	-16 438 565,18	
AFRICA MOTORS	15241708	Automobile	50 000 000,00	100,00	50 000 000,00	50 000 000,00	31/12/2024	-45 542 876,24	-31 263 014,32	
AUTO HALL OCCASION	48591836	Vente véhicules d'occasion	30 000 000,00	100,00	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2024	2 062 397,88	-5 842 607,89	
LEADER LOCATION CAMIONS	50360519	Location des camions	30 000 000,00	100,00	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2024	21 233 359,18	-6 257 214,33	
AUTO HALL LUXURY	14423440	Automobile	30 000 000,00	100,00	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2024	-10 160 851,01	-8 210 207,92	
SMAM	52639337	Automobile	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2024	14 521 623,68	4 316 464,09	1 800 000,00
SOUSCRIPTION PART RESIDUELLES (STE DE CRED)					89 255 000,00	89 255 000,00				
AUTRES					34 590,00	34 590,00				
TOTAL					1 241 337 890,00	1 241 337 890,00				21 900 000,00

TABLEAU DES PROVISIONS

(Montants en dhs) Exercice Clos au 31 décembre 2024

Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2 Provisions réglementées								
3 Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)								
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie) (Clients et stocks)	64 669 499,93	3 140 073,50			256 335,24			67 553 238,19
5 Autres provisions pour risques et charges	980 013,60			599 000,00		5 458,20		1 573 555,40
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	65 649 513,53	3 140 073,50		599 000,00	256 335,24	5 458,20		69 126 793,59
TOTAL (A + B)	65 649 513,53	3 140 073,50		599 000,00	256 335,24	5 458,20		65 649 513,53

TABLEAU DES CRÉANCES

(Montants en dhs) Exercice Clos au 31 décembre 2024

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	1 789 215,00	261 215,00	1 528 000,00	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés								
* Autres créances financières	1 789 215,00	261 215,00	1 528 000,00					
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 975 043 925,85	7 172 400,53	1 832 751 982,52	135 119 542,80	48 681,14	31 240 915,98	1 170 556 939,57	7 196 201,36
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	118 407 585,27	-	118 136 405,02	271 180,25				
* Clients et comptes rattachés	737 427 481,06	7 172 400,53	595 546 778,70	134 708 301,83	48 681,14		87 311 821,56	7 196 201,36
* Personnel	1 955 035,21		1 955 035,21					
* État	31 240 915,98		31 240 915,98			31 240 915,98		
* Comptes d'associés et sociétés du groupe	1 079 423 887,62		1 079 423 887,62				1 079 423 887,62	
* Autres débiteurs	-							
* Comptes de régularisation - Actif	6 589 020,71		6 448 959,99	140 060,72			3 821 230,39	

TABLEAU DES DETTES

(Montants en dhs) Exercice Clos au 31 décembre 2024

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	1 113 685 811,84	362 725 249,60	735 454 955,67	15 505 606,57	222 638,20	18 427 846,44	989 052 866,91	411 334 040,16
* Fournisseurs et comptes rattachés	551 437 811,61	362 725 249,60	176 547 960,05	12 164 601,96	222 638,20		482 144 611,11	411 334 040,16
* Clients créditeurs, avances et acomptes	19 492 928,55		16 151 923,94	3 341 004,61			-	
* Personnel	1 964 586,30		1 964 586,30					
* Organismes sociaux	8 733 240,74		8 733 240,74			8 733 240,74		
* État	9 694 605,70		9 694 605,70			9 694 605,70		
* Clients créditeurs, avances et acomptes	506 908 255,83		506 908 255,80				506 908 255,80	
* Autres créanciers	3 152 557,80		3 152 557,80					
* Comptes de régularisation - Passif	12 301 825,31		12 301 825,34					

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Exercice Clos au 31 décembre 2024

TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLÔTURE
* Sûretés données					
* Sûretés reçues					
- MACHKOUR MOHAMED	786 000,00	Nantissement matériel (4 tracteurs)			
- EDDLMY HAMID	21 879 942,20	Saisie exécutée à hauteur de 1 400 000,00 (produit de vente de 2 biens saisis). Un 3 ^{ème} bien est en cours de vente		membre du personnel	
- IZARZAR NABIL	1 973 173,67	Saisie conservatoire sur appartement TF 34743/61		membre du personnel	
- EL MOUDDEN Mohamed	693 086,88	Saisie conservatoire sur maison R+2			

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)
(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)
(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

(Montants en dhs) Exercice Clos au 31 décembre 2024

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
*Avals et cautions	67 700 333,00	61 068 000,00
- Cautions provisoires	8 781 000,00	7 142 000,00
- Cautions définitives	6 936 000,00	5 093 000,00
- Retenues de garanties	20 483 000,00	17 185 000,00
- Cautions étrangères	4 167 000,00	4 315 000,00
- Cautions diverses	27 333 333,00	27 333 000,00
*Autres engagements donnés		
- Autres cautions	21 000 000 Euro	45 000 000 Euro
- Crédits documentaires		
- Saisie arrêt		
- Engagement prime de départ à la retraite		
TOTAL (1)	67 700 333,00	61 068 000,00
	21 000 000 Euro	45 000 000 Euro
(1) dont engagements à l'égard d'entreprise liées	21 000 000 Euro	45 000 000 Euro
ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
*Avals et cautions		
marchandises		
TOTAL		



Aux Actionnaires de la société
AUTO HALL S.A.
64, avenue Lalla Yacout
Casablanca.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 31 mai 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AUTO HALL S.A. qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 656 057 721 MAD dont un bénéfice net de 185 155 757 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnant, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société AUTO HALL S.A au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2024, la valeur nette des créances clients s'élève à 687 817 KMAD représentant 17% du total bilan de la société. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, et même que des informations y afférentes fournies par celle dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 25 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes



FORVIS MAZARS
forvis mazars
16, Bd Abdelmoumen Dks, Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Tel 05 22 42 34 23
Adnane LOUKILI
Associé

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2024, dans un contexte économique difficile, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par la société ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

PRINCIPES COMPTABLES

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), les comptes consolidés du groupe Auto Hall ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telle qu'adoptées par la commission européenne.

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont contrôlées exclusivement par le groupe et donc consolidées par intégration globale.

PRINCIPALES RÈGLES APPLIQUÉES

- **Immobilisations incorporelles -IAS 38-**
Elles comprennent exclusivement un fonds commercial, non amortissable. La comptabilisation de ce fond est effectuée au coût historique diminué de la perte de valeur éventuelle estimée à chaque clôture par le management du groupe.

- **Immobilisations corporelles -IAS 16-**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés en tenant compte également des valeurs résiduelles pour le cas du matériel de transport.

PRINCIPES COMPTABLES DE CONSOLIDATION

Il est à noter également que les sociétés du groupe ne disposent pas de frais financiers qui peuvent faire l'objet d'une intégration dans le coût des immobilisations corporelles. En plus, aucune subvention d'investissement n'a été reçue par le groupe pour l'acquisition d'immobilisations. De ce fait, aucun retraitement n'a été effectué par le groupe pour ce cas.

Les durées de vie retenues des immobilisations sont les suivantes :

Constructions (gros œuvres)	30 ans
Aménagements des constructions	3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 à 15 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	4 à 10 ans
Matériel, mobilier de bureau	10 ans

- **Avantages au personnel -IAS 19-**

Conformément à la norme IAS 19, les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies sont calculées annuellement par un actuaire indépendant.

- **Retraitement des impôts -IAS 12-**

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

- **Actions propres -IAS 32-**

Les actions de la société Auto Hall détenues par elle ou par ses filiales sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cessions réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés aux capitaux propres.

- **Contrats de location -IFRS 16-**

Le Groupe a établi un diagnostic et une étude d'impact pour la mise en œuvre de la norme IFRS 16, entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2019 et qui vient remplacer la norme IAS 17 portant sur les contrats de location financement. Les contrats de location simple dont dispose le groupe sont conclus entre entités appartenant au périmètre de consolidation. En conséquence les charges et produits qui en résultent s'annulent dans les comptes consolidés.

Par ailleurs, le groupe Auto Hall dispose de contrats de leasing. Ces contrats continuent de faire l'objet de retraitement conformément à la norme IFRS 16.

- **Incertitude relative aux traitements fiscaux -IFRIC 23-**

Le Groupe a établi un diagnostic et une étude d'impact pour la mise en œuvre de l'interprétation IFRIC 23, entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2019, en procédant par une revue des sources d'incertitudes fiscales (IS) déterminées par la Direction, puis par l'évaluation et le chiffrage des risques liés à ces incertitudes afin de refléter au mieux le montant décaissable lors d'un contrôle fiscal.

Sociétés	Activité	% contrôle
Auto Hall	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels de marque Mitsubishi Fuso et la distribution de voitures particulières, de véhicules utilitaires légers, de matériel agricole et de matériel industriel et de T.P.	100%
SCAMA	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Ford.	100%
Diamond Motors	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Mitsubishi.	100%
SOMMA (fusion absorption de SOBERMA)	Importation et Commercialisation de matériel agricole, TP et mines de marque New Holland, Casa, Belaz et autres.	100%
Leader Location LD	Location longue durée de véhicules sans chauffeur	100%
Auto Hall.com'	Société de communication	100%
SMAA	Importation et commercialisation de véhicules de marque Opel	100%
Auto Hall Véhicules Industriels	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels	100%
Auto Hall Capital Développement	Fonds d'investissement	100%
Auto Hall Immobilier	Fonds d'investissement ou autres opérations immobilières	100%
SMVN	Importation et commercialisation des véhicules de marque Nissan	100%
Africa Motors	Importation et commercialisation de marque DFSK/ Foton /Gaz et Chery	100%
Auto Hall Occasion	Vente de matériel d'occasion	100%
Leader Location Camion	Location longue durée de camions	100%
Auto Hall Luxury Motors	Importation et commercialisation de véhicules de marque Maserati	100%
FT "Auto Mobility"	Fonds de titrisation de créances des clients Auto Hall contractées auprès du partenaire SOFAC et dont les parts résiduelles sont détenues exclusivement par Auto Hall.	100%
Société Marocaine de l'Automobile Moderne	Commercialisation de véhicules de marques Fiat, Jeep & Alfa Romeo (Partenariat FCA Stellantis)	100%

BILAN ACTIF

ACTIF (En dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Goodwill	22 148 218,93	22 148 218,93
Immobilisations incorporelles	55 238 872,21	55 189 006,71
Immobilisations corporelles	2 033 957 084,06	2 018 971 130,70
Autres instruments financiers	799 836 837,19	639 565 361,74
Impôts différés Actif	24 581 723,26	32 394 355,00
Actifs non courants	2 935 762 735,65	2 768 268 073,08
Stocks	1 507 663 767,06	1 558 037 685,63
Comptes clients	856 334 168,62	956 069 862,25
Autres créances d'exploitation	436 247 303,98	517 140 619,77
Trésorerie et équivalents de trésorerie	577 499 912,02	458 722 499,22
Actifs courants	3 377 745 151,68	3 489 970 666,87
TOTAL ACTIF	6 313 507 887,33	6 258 238 739,95

BILAN PASSIF

PASSIF (En dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Capital social	502 945 280,00	502 945 280,00
Prime d'émission	251 021 566,80	251 021 566,80
Réserves consolidées	687 455 195,01	761 143 339,20
Résultats consolidés de l'exercice	17 092 037,28	27 879 497,63
Capitaux propres part groupe	1 458 514 079,08	1 542 989 683,63
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres	1 458 514 079,08	1 542 989 683,63
Autres passifs non courants	1 232 996 841,81	1 010 236 974,13
Impôts différés Passif	144 690 691,12	139 335 552,96
Passifs non courants	2 836 201 612,01	2 692 562 210,71
Dettes fournisseurs	942 108 017,09	718 333 899,78
Autres passifs courants	263 604 982,53	262 491 819,92
Autres passifs financiers à court terme	2 271 593 275,70	2 584 850 809,54
Passifs courants	3 477 306 275,32	3 565 676 529,24
TOTAL PASSIF	6 313 507 887,33	6 258 238 739,95

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers de dirhams)	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2023	502 945	251 022	761 143	27 879	1 542 989		1 542 989
Dividendes			(100 589)		(100 589)		(100 589)
Affectation de résultat			27 879	(27 879)	-		-
Résultat net de l'exercice				17 092	17 092		17 092
Autres Mouvements sur les capitaux propres			(978)		(978)		(978)
Capitaux propres au 31 décembre 2024	502 945	251 022	687 455	17 092	1 458 514		1 458 514

COMPTE DE RÉSULTAT

(En dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Chiffre d'affaires	5 022 141 140,61	4 912 106 381,56
Coût des biens vendus	4 170 223 765,29	4 111 663 436,84
Charges externes	189 478 650,66	161 852 116,31
Charges de personnel	266 176 489,55	263 039 933,18
Impôts et taxes	24 703 832,44	23 327 063,63
Dotations d'exploitations	246 536 327,71	247 727 420,83
Reprises d'exploitations	15 700 862,39	17 023 766,77
Autres produits	275 406 771,53	307 089 236,20
Autres charges	206 105 561,55	220 926 103,46
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	210 024 147,33	207 683 310,28
Produits financiers	67 216 554,55	56 437 933,96
Charges financières	196 465 008,99	167 023 375,09
RÉSULTAT FINANCIER	-129 248 454,44	-110 585 441,13
RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔT	80 775 692,89	97 097 869,15
Charges d'impôt	63 683 655,61	69 218 371,52
- Impôt exigible	49 223 747,74	53 596 084,32
- Impôt différé	14 459 907,87	15 622 287,20
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	17 092 037,28	27 879 497,63

(*) : dont 1 323 581,84 dhs provenant du FT Auto Mobility

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

(En milliers de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie d'exploitation	1 319 513	688 132
Résultat net consolidé	17 092	27 879
Dotations aux amortissements	236 450	232 888
Élimination des impôts différés	14 460	15 623
Produits de cession des immobilisations corporelles	257 500	290 025
VNC sur cession d'actifs	168 237	182 361
Variation du besoin en fond de roulement	455 890	-191 557
Autres produits/charges non encaissables		
Coût de l'endettement	169 884	130 913
Flux de trésorerie d'investissement	-755 815	-1 441 322
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations	-338 044	-512 207
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	-257 500	-290 025
Variation des autres instruments financiers*	-160 271	-640 307
Autres mouvements (GW&Autres Mvts)		1 217
Flux de trésorerie de financement	-131 663	462 750
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	-100 589	-176 031
Dividendes convertis en actions		
Remboursement des dettes de financement	-62 978	-37 210
Coût de l'endettement	-169 884	-130 913
Nouveaux emprunts	59 967	300 000
Titres de créances émis*	144 024	505 134
Autres	-2 203	1 770
Variation de trésorerie nette	432 035	-290 440
Trésorerie d'ouverture	-2 126 128	-1 835 688
Trésorerie de clôture	-1 694 093	-2 126 128

(*) : valeurs relatives au FT Auto Mobility

Rapport Financier Annuel 2024

Le Rapport Financier Annuel 2024, comprenant le jeu complet des états financiers sociaux et consolidés du Groupe au 31 décembre 2024, sera mis en ligne à partir du 30 avril 2025 sur le site internet d'Auto Hall, à l'adresse suivante : <https://www.autohall.ma/investisseur/rapports>



Aux Actionnaires de la société
AUTO HALL S.A.
34, avenue Lalla Yacout
Casablanca.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AUTO HALL S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 458 514 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 17 092 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

• **Dépréciation des créances clients**

Risque identifié

Au 31 décembre 2024, la valeur nette des créances clients s'élève à 856 334 KMAD représentant 14% du total bilan du Groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 3.3.5 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2024, dans un contexte économique difficile, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

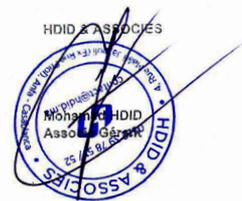


- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentant les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute défiance importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 25 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes



Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par le Groupe ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;